

VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville de Boucherville lors de sa séance ordinaire du 12 novembre 2018.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-104-3

TITRE ET OBJET : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DE NOUVEAU UNE AUGMENTATION DE 500 000 \$ DU FONDS DE ROULEMENT »

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Boucherville aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 13e jour de novembre 2018

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, greffière